



## AmLeague met au jour deux de ses mandats



Publié le 15/04/2011

La société **amLeague** qui organise un championnat entre sociétés de gestion depuis le 30 juin 2010 à partir de portefeuilles gérés activement et investis en totalité en actions européennes pour l'un d'entre eux, et en actions de la zone Euro pour l'autre, a rendu "visible", depuis hier, sur son site ([www.amLeague.com](http://www.amLeague.com)), les deux autres mandats créés, pour leur part, le 31 décembre dernier.

Ainsi, les catégories "*Europe flexible*" et "*Allocations d'actifs*" (cf. Newsmanagers du 23/12/2010) figurent désormais sur le site - trois mois d'ancienneté pour les mandats étant le minimum requis avant d'y apparaître – avec les performances des sociétés de gestion engagées.

En l'occurrence, elles-ci sont au nombre de cinq dans le premier cas et six dans le second.

Par ailleurs, **amLeague** a annoncé que les deux mandats créés à l'origine - *Actions Euro Fully Invested* et *Actions Europe Fully Invested* – accueillent désormais dix-sept concurrents chacun, représentant 22 sociétés au total.

Le mandat Europe a visiblement les préférences des sociétés de gestion puisque au début de l'année, dix concouraient dans cette catégorie, contre 14 au sein du mandat "*Actions Euro Fully Invested*".